

Matériaux pour une approche des représentations
sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire
en diglossie

Henri Boyer

Citer ce document / Cite this document :

Boyer Henri. Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie. In: Langue française, n°85, 1990. Les représentations de la langue : approche sociolinguistique. pp. 102-124;

doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1990.6180>

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_85_1_6180

Fichier pdf généré le 04/05/2018

Henri BOYER
Université Paul-Valéry
Montpellier III

MATÉRIAUX POUR UNE APPROCHE DES REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES

Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie

1. Des « représentations sociales » aux « représentations sociolinguistiques » : un autre regard ?

1.1. On peut raisonnablement considérer que les représentations *de la langue* ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de *représentation sociolinguistique*, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage, il convient de situer la problématique des « représentations » par référence à son champ disciplinaire originel : la psychologie sociale.

On sait que la notion de « représentation sociale » est précisément une notion centrale en psychologie sociale, considérée comme « *une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet* », « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989 : pp. 43 et 36). Ce fonctionnement cognitif que les travaux de S. Moscovici semblent avoir, les premiers en France, systématisé (Doise, 1985 et 1988 ; Jodelet, 1989) est analysé, semble-t-il, par les psychosociologues, essentiellement en termes de structuration et de régulation sociales. Ainsi, pour W. Doise citant S. Moscovici, la représentation sociale est « une instance intermédiaire entre concept et perception ; [...] elle se situe sur des dimensions d'attitudes, d'information et d'images ; [...] elle contribue à la formation des conduites et à l'orientation des communications sociales ; [...] elle aboutit à des processus d'objectivation, de classification et d'ancrage ; [...] elle se caractérise par une focalisation sur une relation sociale et une pression à l'inférence ; et surtout [...] elle s'élabore dans différentes modalités de communication : la diffusion, la propagation et la propagande » (Doise, 1985 : p. 245). Et le même W. Doise considère, dans une autre étude, que « c'est l'analyse [des] régulations [sociales] qui constitue l'étude proprement dite des représentations sociales » (Doise, 1988 : p. 102).

Ainsi « la représentation sociale [remplit] certaines fonctions dans le maintien de l'identité sociale et de l'équilibre sociocognitif qui s'y trouve lié » (Jodelet, 1989 : p. 51) : outre une « fonction cognitive essentielle », « une fonction de protection et de

légitimation » ainsi que des fonctions « d'orientation des conduites et communications, de justification anticipée ou rétrospective des interactions sociales ou relations intergroupes » (Jodelet, 1989 : p. 52).

Ce qui frappe cependant dans le discours canonique sur les représentations sociales, en psychologie sociale française, c'est, outre le statut polysémique de cette « notion carrefour » (Doise, 1985 : p. 243)¹, le fait qu'elle soit fondamentalement pensée à l'intérieur d'une dynamique certes, mais d'une dynamique « douce », si j'ose dire. Le cas du traitement du *stéréotype* par M. Arnault de la Menardière et G. de Montmollin est à cet égard significatif. Il s'agit bien en effet de l'analyse du fonctionnement d'une structure *cognitive* : « l'ensemble des traits attribués à un groupe (ethnique, national, sexuel, professionnel) de personnes, et à tout membre pris individuellement de ce groupe ». Le stéréotype « est le produit d'un fonctionnement cognitif normal résultant d'une catégorisation [...] sans laquelle l'environnement ne peut être traité compte tenu de sa complexité » et il « semble [...] jouer un rôle de "guide" pour le traitement de l'information relative à une personne dont on connaît seulement la catégorie sociale » (Arnault de la Menardière et de Montmollin, 1985 : p. 241). On est loin d'une approche *idéologique* du stéréotype, qui tendrait plutôt à associer cette « attitude mentale » avec les « préjugés », les « sentiments négatifs » et autres « jugements préconçus » et à voir dans le stéréotype (du Gitan, par exemple) un fonctionnement psychosocial problématique car la « manière de définir et d'enfermer dans un stéréotype finit par avoir un effet sur ceux qui en sont arbitrairement l'objet ; ces attitudes mentales, renforcées par des mesures ouvertement répressives [...] engendrent chez eux une attitude ambivalente vis à vis de leur propre culture et de leur langue » (Hancock, 1988 : pp. 22 et 21). Je reviendrai sur cette question de l'analyse du stéréotype (en termes de représentation fossilisée et stigmatisante) mais je voulais sans tarder pointer ce qui semble caractériser l'analyse psychosociale de la « représentation » : le fait qu'elle tend à ne pas insister sur les dynamiques conflictuelles dans lesquelles fonctionnent images, attitudes et autres catégorisations plus ou moins stéréotypées.

Par ailleurs cette analyse distingue bien l'*idéologie* de la *représentation sociale* : « par rapport à des systèmes idéologiques, les représentations sociales doivent [...] être étudiées comme des sous-systèmes ayant cependant un fonctionnement qui leur est propre et qui les fait également fonctionner dans d'autres champs ou systèmes » (Doise, 1985 : p. 252). Il s'agit là d'une différence assez importante entre le traitement par les psychosociologues des représentations et leur traitement par les sociolinguistiques, dont il sera question plus loin. Cependant, il ne faudrait pas donner à penser que la psychologie sociale refuse de prendre en compte la dynamique interactionnelle des représentations. Car elle insiste, on l'a vu, sur leur dimension « pratique », à

1. Qui permet à S. Ehrlich d'ironiser quelque peu : « la représentation est comme la météorologie. Délicatement éthérée, elle est source d'espérance inquiète et de quelques satisfactions. Elle rend des services sans être vraiment fiable. On entrevoit vaguement comment elle se construit. On ne voit pas du tout comment elle fonctionne. Et on est presque certain qu'elle existe vraiment. » (Ehrlich, 1985 : p. 229).

l'instar de W. Doise pour qui « *les représentations sociales sont des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* » (Doise, 1985 : p. 246). Et si « la représentation sert à agir sur le monde et autrui », ce « caractère pratique, le fait [qu'elle] soit une reconstruction de l'objet [...] entraînent un décalage avec son référent ». Ce « décalage peut être dû également à l'intervention spécifiante des valeurs et codes collectifs, des implications personnelles et des engagements sociaux des individus » (Jodelet, 1989 : pp. 43-45 et 53-54).

On ne saurait mieux reconnaître que les représentations sont portées par des enjeux et grosses de conflits. Cependant il me semble que c'est plutôt une certaine sociologie et une certaine sociolinguistique qui ont été amenées, en France en particulier, à tirer de ce type d'observations toutes les conséquences relatives au « caractère fondamentalement dynamique, actif, conflictuel, interactif, de la reconstruction permanente de la réalité sociale » (Windisch, 1989 : p. 177) qui engendre forcément polarisation et antagonisme (Moscovici cité par Doise, 1985 : pp. 248-249), et à privilégier cette dimension des « représentations ».

1.2. Pour reprendre le cas du *stéréotype*, intéressant à bien des égards, on peut évoquer les analyses exemplaires de W. Labov, en particulier sur « *la stigmatisation sociale des formes linguistiques (le stéréotypage)* » (Labov, 1976). Labov, pour qui le stéréotype « est un fait social » observe « combien variés sont les rapports des stéréotypes à la réalité et combien changeantes apparaissent les valeurs sociales qui leur sont attachées » (Labov, 1976 : pp. 421-422). Et les considérations de Labov sur le stéréotype concernant « le parler cockney » ont été corroborées par une enquête réalisée dans une école de Londres où il apparaît bien qu'un accent stigmatisé peut être jugé négativement par ses propres usagers et que le fonctionnement du stéréotype est étroitement lié à la stratification sociale et à la position des sujets (G. Smith, cité dans Hudson, 1981 : pp. 215-216).

D'une manière générale, les « attitudes linguistiques » et donc les représentations de la/des langue(s) et de ses/leurs variations « font partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique » (Garmadi, 1981 : p. 25). Qu'elle étudie les sentiments des usagers à l'égard de tel ou tel fait linguistique, normé ou non, qu'elle tente d'apprécier les systèmes d'évaluation inscrits dans la langue elle-même et/ou à l'œuvre dans les discours, qu'elle s'interroge sur les phénomènes de focalisation, de sédimentation, de stéréotypie en matière d'*attitudes* linguistiques, qu'elle analyse les images réciproques de langues en contact et leur incidence sur l'évolution de ce contact, la sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/des langue(s) et des représentations de cette/ces langue(s) et de ses/leurs usages sociaux, qui repère à la fois *consensus* et *conflits* (Apothéloz, 1982) et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales.

Le sociologue P. Bourdieu est à cet égard une référence incontournable pour le sociolinguiste. En considérant qu'il faut « inclure dans le réel la représentation du réel, ou plus exactement la lutte des représentations, au sens d'images mentales, mais

aussi de manifestations sociales destinées à manipuler les images mentales », il a contribué à privilégier un traitement dynamique des représentations sociales et sociolinguistiques tout particulièrement (Bourdieu, 1982 : p. 136). Car pour lui, « la langue, le dialecte ou l'accent », réalités linguistiques, « sont l'objet de *représentations mentales*, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés » (*Ibid.* : p. 135). Bourdieu a surtout insisté sur la dimension fondamentalement polémique, agressive, des attitudes, préjugés, stéréotypes, etc., sur le pouvoir des représentations en actes que sont les catégorisations et les nominations et sur les enjeux des processus d'évaluation et donc de stigmatisation. Il a bien montré comment les représentations participaient de la *violence symbolique*, cette « forme de domination qui, dépassant l'opposition que l'on fait communément entre les rapports de sens et les rapports de force, entre la communication et la domination, ne s'accomplit qu'au travers de la communication sous laquelle elle se dissimule » (Bourdieu, 1976 : p. 127). Comment donc les représentations sont au cœur d'une « lutte idéologique entre les groupes [...] et les classes sociales » (*Ibid.* : p. 131). Par exemple, à propos de l'identité, en particulier culturelle et linguistique, Bourdieu insiste sur la « lutte collective pour la subversion des rapports de force symboliques qui vise non à effacer les traits stigmatisés mais à renverser la table des valeurs qui les constitue comme stigmates ». Car « le stigmate produit la révolte contre le stigmate, qui commence par la revendication publique du stigmate » (Bourdieu, 1980 : p. 69) : ainsi « la licence linguistique » est bien de l'ordre de la représentation, de la « mise en scène » (Bourdieu, 1983 : p. 101). Du reste cette « transgression de normes officielles », comme acte de résistance aux représentations dominantes et donc à la domination (linguistique par exemple) « est dirigée au moins autant contre les dominés « ordinaires », qui s'y soumettent, que contre les dominants ou, *a fortiori*, contre la domination en tant que telle » (Bourdieu, 1983 : pp. 100-101).

Il y a bien chez Bourdieu une attention toute spéciale pour les dynamiques des représentations lorsqu'il appelle de ses vœux « une science rigoureuse de la sociolinguistique spontanée que les agents mettent en œuvre pour anticiper les réactions des autres et pour imposer la représentation qu'ils veulent donner d'eux-mêmes » qui « permettrait entre autres choses de comprendre une bonne part de ce qui, dans la pratique linguistique, est l'objet ou le produit d'une intervention consciente, individuelle ou collective, spontanée ou institutionnalisée : comme par exemple toutes les *corrections* que les locuteurs s'imposent ou qu'on leur impose — dans la famille ou à l'école — sur la base de la connaissance pratique, partiellement enregistrée dans le langage même (“accent pointu”, “marseillais”, “faubourien”, etc.), des correspondances entre les différences linguistiques et les différences sociales et à partir d'un repérage plus ou moins conscient de traits linguistiques marqués ou remarquables comme imparfaits ou fautifs (notamment dans tous les coutumiers linguistiques de la forme “Dites... ne dites pas”) ou, au contraire, comme valorisants et distingués » (Bourdieu, 1983 : p. 100).

Cette dialectique fondatrice de la *représentation* (qui est toujours plus ou moins une *évaluation*) et du *comportement* sociolinguistiques, très présente dans l'œuvre de

Bourdieu, son fonctionnement idéologique, sont au centre de la réflexion des *sociolinguistes du conflit interculturel*. C'est de l'apport de cette « sociolinguistique périphérique » (Lafont, 1984 : p. 7), attachée à analyser (et si possible à corriger) les situations de *diglossie* (Boyer, 1986b) et à traiter avec sérieux les attitudes, préjugés, stéréotypes, etc. — c'est-à-dire les représentations/idéologies sociolinguistiques —, qu'il va être question à présent. Car il est au moins deux domaines où la sociolinguistique du conflit interculturel est intervenue théoriquement et pratiquement, avec certes des bonheurs inégaux, mais une égale conviction : le domaine catalan (avec en particulier le *Grup Català de Sociolingüística*) et le domaine occitan (essentiellement autour de R. Lafont, avec le *Groupe (montpelliérain) de Recherche sur la Diglossie*, puis l'équipe de sociolinguistique qui édite la revue *Lengas*) (Boyer, 1986b et 1987) ².

1.3. Les sociolinguistes des pays catalans et ceux de l'espace occitan ont fait de l'analyse et de la dénonciation des *idéologies diglossiques* une tâche prioritaire. Car pour eux, en effet, les représentations dominantes de la situation sociolinguistique de leur domaine respectif (qu'ils assimilent à des idéologies) ont une fonction essentielle : occulter le conflit diglossique, la domination d'une langue (le castillan, le français) sur l'autre (le catalan, l'occitan) et l'issue inéluctable avec un rapport de forces déséquilibré : l'aliénation, et après une période plus ou moins longue de *minoration* et d'*acculturation* : l'*assimilation*, la *substitution*. Les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination (et de dissimulation de cette domination) et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée. Les *préjugés* comme les *fantasmes* sont partie prenante d'une situation qui engendre des/se nourrit d'*attitudes* apparemment contradictoires mais en réalité convergentes, comme la culpabilisation et l'idéalisation, le dénigrement et la fétichisation, la stigmatisation et la mythification.

Ainsi Ll.V. Aracil, à propos de la situation diglossique du pays valencien (où le conflit catalano-castillan était particulièrement aigü sous le franquisme) s'est employé

2. L'accueil fait par les sociolinguistiques du domaine occitan et des pays de langue catalane à un concept, popularisé aux États-Unis par Ferguson et Fishman, mais dont la paternité revient à Psichari, est tout à fait étonnant. *Accueil* et non *emprunt* pur et simple, car l'utilisation du concept et son intégration à un ensemble théorique forgé au contact du « terrain » vont largement modifier son contenu originel.

À une représentation fonctionnaliste statique (Ferguson, Fishman,...), à l'idée d'une distribution plus ou moins complémentaire des fonctions de deux variétés de la même langue ou de deux langues différentes au sein d'une communauté, distribution stable (même s'il peut y avoir asymétrie), la sociolinguistique catalane puis la sociolinguistique occitane vont opposer une représentation beaucoup plus dynamique : d'une polarité sociolinguistique neutre on va passer à une polarité problématique entre une *langue dominante* et une *langue dominée* : il y a instabilité, dissymétrie. Il y a *conflit*.

Et le mot *diglossie* ne suffit plus à rendre compte de toute la complexité des situations et des processus analysés, des phénomènes psychoculturels, de l'idéologie et des divers enjeux. Aussi le terme va-t-il être mis en rapport avec d'autres notions (*conflit*, *hybridation*, *culpabilité*, *préjugés*, etc.) ou être même intégré morphologiquement à de nouvelles désignations (*fonctionnements diglossiques*, *idéologies diglossiques*, *complexus diglossique*, etc.) (Boyer, 1986b : pp. 22-24).

à repérer et à dénoncer une *représentation sociolinguistique* particulièrement *idéologique* selon lui : le « mythe bilinguiste ». En effet, sur un espace où deux langues s'opposent et où l'une semble en position de l'emporter (le castillan) l'idéologie bilinguiste est un compromis dangereux cultivé par les discours officiels pour « remplacer une vérité insupportable par une idée plus agréable » : « en embellissant et en sublimant la réalité [...] le mythe vise à la cacher » (Aracil, 1982 : p. 46 ; je traduis). La domination devrait pouvoir ainsi se perpétuer, avec comme résultat à plus ou moins long terme l'usage exclusif de la langue dominante. Mais le déséquilibre des fonctionnements sociolinguistiques en présence, lié aux inégalités sociales fait qu'« une telle idéalisation est compensatoire et chargée d'ambivalences » : le sentiment fort répandu d'« auto-odi », de dénigrement du catalan par ses propres usagers naturels, est en fait « la contrepartie de l'idéalisation » et la meilleure dénonciation du mythe bilinguiste, car il est l'affirmation « qu'il y a bien un dilemme irréductible » : ou l'*assimilation*, la *substitution* définitive du castillan au catalan ou la *normalisation* (généralisation de tous les usages sociaux) du catalan au détriment du castillan (Aracil, 1982 : pp. 46 et 48 ; également Boyer, 1987).

Il n'en reste pas moins que cette représentation culpabilisatrice, ce sentiment de honte, d'auto-dénigrement n'est qu'« une identification au groupe (sociolinguistique) dominant » (Ninyoles, 1969 : p. 75). Et il s'agit bien d'une des « idéologies diglossiques » qui, avec d'autres *préjugés linguistiques* « [tendent] à consolider la superposition entre les deux langues en conflit » (Ninyoles, 1976 : p. 155).

R.Ll. Ninyoles a lui aussi fort bien situé les enjeux des représentations sociolinguistiques en situation de conflit interculturel et leur fonctionnement comme « idéologies ». Pour lui, « la polarisation diglossique ne reflète pas seulement les niveaux sociaux ou les relations de pouvoir ; elle devient aussi une dualité estimatoire » avec des « conceptions antinomiques [qui] attribueront une justification interne à une inégalité sociolinguistique » : comme « “langue espagnole” contre “dialecte catalan” » ou « “langue officielle” contre “langue vernaculaire” » ou encore « “langue culturelle” contre “langue naturelle” » (Ninyoles, 1976 : pp. 154-155). Le même sociolinguiste a bien montré également que « dénigrement et idéalisation du “vernaculaire” [étaient] la double face des préjugés dominants » à l'intérieur d'une communauté en situation diglossique et contribuaient donc au processus de substitution linguistique (Ninyoles, 1976 : p. 158).

Dans le sillage des sociolinguistes catalans R. Lafont s'est livré à une importante réflexion sur l'*occultation du réel* en domaine occitan, sur « le fonctionnement diglossique comme idéologie de l'effacement » (Lafont, 1979 : p. 505). Ce *fonctionnement diglossique* « est toujours intégrateur : il se réfère à un système de valeurs, linguistiques et extra-linguistiques, dans lequel tout ce qui se rapporte à la langue dominée est à la fois dévalorisé et surévalué. Et cela de deux manières : au niveau de la performance elle-même, au niveau des représentations par l'intermédiaire desquelles cette performance est, très globalement, située, jugée » (Gardy et Lafont, 1981 : p. 76). Et la sociolinguistique se doit d'étudier « [les] rapports entre la pratique diglossique et les représentations, les idéologies auxquelles cette pratique fait,

implicitement ou explicitement, référence » et en particulier de mettre en lumière « les tensions qui existent entre les fonctionnements linguistiques et l'idéologie de ces fonctionnements » (Gardy et Lafont, 1981 : p. 77 ; également Lafont, 1989).

L'apport majeur de la sociolinguistique du conflit interculturel est bien là : dans le refus de « dissocier, dans une phénoménologie de la diglossie, si l'on peut oser le terme, l'usage de sa représentation, et de ne pas trancher entre mensonge ou illusion ». Ainsi, à propos de la stéréotypie, « ce qui nous importe, c'est d'atteindre ce complément du fonctionnement stéréotypé, qui est le stéréotype de fonctionnement » (Lafont, 1980b : p. 82). R. Lafont explicite ainsi cette orientation, à propos de l'« enquête sociolinguistique » :

« Nous croyons que jamais un usage linguistique n'existe sans sa *représentation*. La faculté métalinguistique qui est en l'homme et qui lui permet de réfléchir à son langage à tout instant de production langagière, en situation diglossique devient réflexion sur la diglossie même. L'interaction entre les pratiques et la représentation de ces pratiques constitue ainsi un ensemble indissociable.

Cet ensemble peut être avantageusement considéré comme un texte qui s'actualise dans les occasions langagières avec une récurrence qui tourne aux stéréotypes : un des aspects de la dominance linguistique est certainement la forte stéréotypisation des performances ; la reconquête d'usages pour une langue dominée serait une délivrance des stéréotypes pour plus de créativité.

Le texte s'actualise aussi dans le discours que nos enquêtes suscitent et prend alors la forme d'une grande constance idéologique, d'un système simple et stéréotypé de représentations, dont l'inventaire est donc assez facile à faire » (Lafont, 1980a : p. 72).

Et dans le processus complexe de dominance linguistique, le sociolinguiste est amené à désigner les lieux de diffusion, de perpétuation, des *représentations/idéologies diglossiques* et à mettre en évidence leur rôle dans l'évolution de la diglossie, comme l'école de « la France bourgeoise, républicaine, centralisée » (à partir du XIX^e siècle) :

« Cette école en même temps qu'elle assurait la promotion culturelle et sociale des enfants du peuple, les coupait autoritairement, sauvagement parfois de leurs racines, de leur culture, de leurs "peuples". L'ignorance était entretenue, le préjugé cuirassé, le sottisier linguistique national transformé en bréviaire laïque. Il n'y avait plus qu'une langue, celle de la Nation et de la règle d'accord des participes passés, tout le reste était "patois", formes vicieuses, grossières, non identifiables de parler : "Défense de cracher par terre et de parler breton", "je suis une commère, je parle patois" » (Lafont, 1982a : p. 20).

1.4. J'évoquerai brièvement trois moments (assez étroitement liés du reste) significatifs du traitement sociolinguistique des représentations de la diglossie franco-occitane auquel se sont livrés R. Lafont et son équipe. Il s'agit de l'analyse du désignant « patois », de l'étude du fonctionnement ethnotypique et tout spécialement de l'*ethnotype méridional* et de l'approche des phénomènes d'hybridation baptisés « francitan » par les occitanistes eux-mêmes.

1.4.1. Dans le cas de « patois », R. Lafont n'a pas manqué de souligner que ce terme est « exclusivement français », « uniquement français » et « emprunté au français par les autres langues » (Lafont, 1977a : p. 131 ; je traduis) et, de ce point de vue, de placer les linguistes français, A. Martinet en particulier, devant leurs responsabilités en matière d'idéologies linguistiques et d'emploi d'un désignant incontrôlé comme « patois », qui s'inscrit dans un processus de « dépréciation sociale » et « répand sur la totalité du corps social [...] l'idéologie linguistico-culturelle de l'unité nationale et de la domination d'une culture formalisée » (Lafont, 1977a : p. 133 ; je traduis).

Dans un article important, Ph. Gardy et R. Lafont analysent ainsi l'emploi du terme « patois » et les « types de manipulations » qu'il « recouvre » (Gardy et Lafont, 1981 : pp. 83-84) :

« Il sanctionne la situation de non-pouvoir dans laquelle se trouve une langue dominée (puisqu'il signale implicitement que la langue dominée ainsi désignée n'existe pas en tant que langue, socialement reconnue comme pouvant remplir toutes les fonctions dévolues à la langue dominante) ; cette dépossession s'accompagne d'une extrême différenciation territoriale, de telle sorte que la langue dominée, pour ainsi dire dévertébrée, n'a plus de position géographique, mais une simple position socio-culturelle : elle est un vernaculaire réservé à certaines situations, en un lieu donné généralement très réduit, en marge de la langue dominante, qui l'englobe et la dépasse de tous côtés ; cette spécialisation aboutit à une conceptualisation du système de représentation contradictoire caractéristique des idéologies diglossiques : le patois institue un jugement dépréciatif à propos de la langue B, et, complémentarément, il définit celle-ci comme une langue spéciale, réservée à l'intimité, à la famille, donc apte à assurer certaines formes de communication plus immédiates, plus "chaleureuses" ou plus savoureuses.

La production puis la diffusion du concept de patois, entre le XVII^e siècle et aujourd'hui, ont encadré le développement du processus diglossique lui-même, dont les diverses phases ont été ainsi entérinées et systématisées. On voit bien comment cette mise en place d'une idéologie a pu se substituer à une analyse des pratiques linguistiques, puisqu'elle donnait de ces pratiques une sorte de pré-analyse qui dispensait d'aller y voir de plus près. Si bien que l'idéologie ainsi considérée comme une approche scientifique de la réalité a pris la place de cette réalité : la diglossie franco-occitane, de cette façon, n'était plus justiciable d'une étude linguistique (sociolinguistique), et les idéologies diglossiques qui la recouvraient ne paraissaient pas devoir être soumises à une étude critique de type socio-historique. Les deux démarches s'annulaient dans le concept de patois, dont le fonctionnement multiforme était assez puissant pour occuper à lui seul tout le champ scientifique. »

1.4.2. Deuxième traitement sociolinguistique exemplaire : celui de la *construction ethnotypique* et en particulier de l'*ethnotype méridional*, qui a d'abord été gascon, puis provençal. R. Lafont aborde ce sujet dans le cadre de son analyse d'un fonctionnement spécifique : la *textualisation de la diglossie* (voir par exemple Lafont, Gardès-Madray, Siblot, 1983 : pp. 112-113). L'ethnotype pourrait être défini comme une représentation fossilisée comportant un certain nombre de traits (relativement stable)

stéréotypés, concernant bien entendu la langue, mais aussi le non-verbal. Dans le cas de Pagnol, qui a dans l'élaboration et la diffusion de l'ethnotype méridional (provençal) quelque responsabilité, la représentation devient spectacle, dramaturgique-filmique (voir Lafont, 1977b).

R. Lafont a décrit en diachronie ce fonctionnement ethnotypique, depuis « l'affrontement ethnique médiéval » jusqu'à la caricature du Méridional par Daudet, puis Pagnol, en passant par la mise en scène du « Gascon ridicule ». Il observe que la popularisation de la figure burlesque du *capitaine gascon* (un « matamore ») au XVI^e siècle n'est pas étrangère à « l'irritation parisienne devant l'invasion des soldats du Béarnais, qui font résonner leurs éperons agressifs sur le pavé de la capitale et ne parlent pas français » (Lafont, 1971 : p. 124). Certes, il y aura une certaine réciprocité, tout aussi spectaculaire : c'est le *Francimand/Franchimand* dont le ridicule ne tient pas à l'identité occitane mais au refus grotesque de cette identité (dans la performance linguistique) et à sa fascination du Français. Mais cette figure, présente dans toute une littérature occitane jusqu'à nos jours, est bien l'aveu d'une impuissance collective face à l'inéluctable assimilation : « véritable monstre, parce que mélange dysharmonieux de même et d'autre », le *Franchimand* « porte sur son corps les marques de la faute collective, du péché d'orgueil [...]. En lui convergent et se dissocient deux grandes séries de métaphores sociales destinées à traduire et à prolonger le conflit linguistique : celle de la langue *maternelle* et celle, concomitante, de la *bâtardise* » (Gardy, 1988 : p. 8).

C'est le XIX^e siècle occitan lui-même qui imposera une autre version de l'ethnotype méridional, provençale celle-là, tout aussi réductrice et folklorique, sous la responsabilité conjointe de Daudet et d'un certain Félibrige. Avec *Tartarin de Tarascon* va se construire la figure du « provençal ridicule », « fantoche », qui constitue le « repliement du couple Sancho-Don Quichotte en un seul personnage » (Lafont, 1971 : p. 132). C'est la naissance de la figure ethnotypique du bouffon provençal, paresseux et hâbleur :

« Le Provençal est éternellement de loisir, devant son "pastis". Il occupe le temps que lui laisse son inaction à un jeu maniaque de hâbleries. À défaut de la langue réfoulée, le signe ethnique galvaudé, l'accent grossi, systématisé ne manque jamais à la cérémonie. Car il s'agit bien d'une cérémonie, dans la psychologie nationale. Une exorcisation rituelle, par le rire, de l'Occitanie historique. Les Provençaux y sont conviés et, se faisant de leur aliénation un tréteau de foire, ils réussissent fort bien » (Lafont, 1971 : p. 134).

L'ethnotype aura le succès que l'on sait, exploité par l'opérette marseillaise et surtout l'histoire marseillaise, la « galéjade », qui n'est peut-être « rien d'autre qu'une plaisanterie coloniale » : « le type dominant réduit l'autre à n'être qu'*en référence*, lui faisant assumer diverses formes d'exotisme (d'altérité renforcée) et en définitive les jeux de l'apparence vaine » (*Ibid.* : p. 135). Même si chez lui l'ethnotype est ambigu (Lafont, Gardès-Madray, Siblot, 1983 : p. 113) Pagnol contribuera efficacement à diffuser et à ancrer dans les représentations socio-culturelles hexagonales l'ethnotype du Méridional, toujours sollicité dans bon nombre de discours médiatiques (voir Lafont, 1977b ; également Boyer, 1989b).

1.4.3. Le cas du « francitan » mérite lui aussi une attention particulière, à l'intérieur d'une sociolinguistique qui s'attache à désigner et à décrire des fonctionnements diglossiques spécifiques. Mais aussi une sociolinguistique « engagée dans la modification des données conflictuelles, [...] à la fois critique et pratique » (Lafont, 1982b : p. 92). Car le chercheur « natif », pour cette sociolinguistique (aussi bien dans sa composante catalane que dans sa composante occitane), ne saurait être neutre.

Sa position est cependant inconfortable : il « apparaît [...] à la fois comme impliqué et désimpliqué : aux yeux de la dominance, comme un militant à ce titre suspecté ; aux yeux de la militance comme un désengagé suspect ou de tiédeur ou de trahison ». Aussi « contre ces deux soupçons qui pèsent sur lui, le sociolinguiste a le droit et le devoir de retourner les armes de son analyse. Analyse toujours des représentations et des idéologies. Analyse, en complément, des fantasmes, ceux mêmes que le scientifique se refuse et dont il se protégera d'autant mieux qu'il en décernera chez les autres l'architecture. Ce sont à la fois les fantasmes de destruction inéluctable de l'occitan et les fantasmes de conservation de cet occitan même »³. Cette « position critique du problème » conduit la sociolinguistique du domaine occitan, compte tenu de l'état de la diglossie franco-occitane (différent de celui ou même de ceux que peuvent observer les sociolinguistes catalans) à « invalider ce qui, des deux côtés, est le terrain de production fantasmatique, c'est-à-dire l'identité close de deux systèmes en présence » (Lafont, 1984 : pp. 8-9). D'où la notion de « fonctionnements diglossiques » qui prend en compte les dynamiques de la diglossie en domaine occitan, diglossie qui ne passe plus (ou pratiquement plus) par une polarité fonctionnelle (de la langue dominante et de la langue dominée). Et pour R. Lafont, « la modification positive de la diglossie (la “remontée” occitane) passe par une action sur les fonctionnements : par la promotion de nouveaux fonctionnements beaucoup plus que par une compétition abstraitement conçue entre deux langues-systèmes, sans contaminations ni contacts internes. Pour cette raison a été introduit dans l'analyse le concept de *francitan* qui permet de couvrir le champ de l'hybridation linguistique et l'étape de transformation de la diglossie franco-occitane en un nouveau conflit » (Lafont, 1984 : p. 9).

3. La complexité et l'inconfort de la position du chercheur (dans les sciences sociales) sont également mis en évidence, mais dans une perspective quelque peu différente, par P. Bourdieu, en ces termes : « Lorsque, comme leur formation et leurs intérêts spécifiques les y inclinent, les chercheurs entendent s'instaurer en juges de tous les jugements et en critiques de tous les critères, ils s'interdisent de saisir la logique propre d'une lutte où la force sociale des représentations n'est pas nécessairement proportionnée à leur valeur de vérité (mesurée au degré auquel elles expriment l'état du rapport des forces matérielles au moment considéré) : en effet, en tant que pré-visions, ces mythologies “scientifiques” peuvent produire leur propre vérification si elles parviennent à s'imposer à la croyance collective et à créer, par leur vertu mobilisatrice, les conditions de leur propre réalisation. Mais ils ne font pas mieux lorsque, abdiquant la distance de l'observateur, ils reprennent à leur compte la représentation des agents, dans un discours qui, faute de se donner le moyens de décrire le jeu dans lequel se produit cette représentation et la croyance qui la fonde, n'est rien de plus qu'une contribution parmi d'autres à la production de la croyance dont il s'agirait de décrire les fondements et les effets sociaux. » (Bourdieu, 1982 : p. 145).

Cette notion de *francitan*, on sent bien, à lire les premiers textes du Groupe de Recherche sur la Diglossie, qu'elle est problématique et qu'elle sert, pour le sociolinguiste-militant, à nommer l'innommable (Boyer, 1988). Car il s'agissait bien de reconnaître, même si la reconnaissance était douloureuse pour un occitaniste, que la diglossie en domaine occitan n'était pas (plus) ce qu'on aurait voulu qu'elle soit : un conflit bien circonscrit, clair et net, entre le français et l'occitan, c'est-à-dire entre une langue dominante et une langue dominée, mais autre chose de beaucoup plus complexe, de l'ordre du métissage linguistique :

« Les Occitans ne parlent pas occitan. [...] Ils parlent francitan. [...] Le francitan n'est pas une variante régionale du français. Il n'est pas un dialecte du français. Il n'est pas un "niveau" du français. [...] Le francitan est-il ou non une langue ? Est-ce un pidgin français, un "créole" ? [...] » (Couderc, 1974 : p. 20 ; traduit par l'auteur).

Ailleurs la définition semble cependant plus assurée :

« Mis à part son système phonologique particulier, le francitan se caractérise par un lexique et une syntaxe très proches du lexique et de la syntaxe occitanes. Il ne s'agit pas seulement des "occitanismes" proprement dits qui viendraient émailler la conversation mais, dans les cas limites, de phrases occitanes qui n'ont de français que les morphèmes » (Couderc, 1976 : p. 3).

La polémique qui a suivi la mise en circulation du mot illustre parfaitement les affirmations de R. Lafont quant à l'inconfort du sociolinguiste occitan. Le promoteur du concept (Y. Couderc)⁴ va être sommé par les militants, semble-t-il, de se justifier :

« Ce que j'ai écrit [...] à propos du "francitan" ne revient pas du tout à brader l'occitan comme l'ont cru et dit certains nationalistes. J'ai simplement essayé d'analyser une situation concrète, celle des Occitans. Est-ce un crime de lèse-Occitanie que de dire que les Occitans, en majorité, parlent francitan et que ce francitan et les jugements de valeur qui l'accompagnent sont actuellement le signe le plus évident de notre aliénation de classe et nationale ? Les conduites magiques sur la pérennité du "statu quo" de la langue de nos aïeux sont-elles plus réalistes, plus efficaces politiquement ? » (Couderc, 1975 : p. 34).

Le concept accepté, le « francitan » fera l'objet de diverses études, prenant en compte ses fonctionnements phonétiques, lexicaux et grammaticaux (par exemple Mazel, 1980 et 1982) ainsi que ses fonctionnements idéologiques (par exemple Gardy, 1986 et 1988 ; Boyer, 1988). Mais surtout le concept aura une projection pédagogique : les enseignants d'occitan sont désormais invités à utiliser le *francitan*, dont l'usage est du reste largement majoritaire dans les classes des régions occitanes, pour d'une part, déculpabiliser la « faute de français », d'autre part pour découvrir le substrat occitan (Boyer, 1985). L'aventure de « francitan » (et du *francitan*) est donc bien exemplaire d'une démarche théorique et d'une préoccupation pratique solidaire de cette démarche théorique, par une attention dialectiquement prêtée aux idéologies et aux comportements sociolinguistiques non seulement des usagers « ordinaires » mais

4. Le mot « francitan » avait déjà été utilisé par un écrivain occitaniste (Y. Rouquette), mais pour désigner la présence de gallicismes dans un texte littéraire occitan.

également des sociolinguistes et militants de la langue eux-mêmes. A travers la promotion du concept de « francitan » ce sont les représentations de la situation diglossique qu'on vise à faire bouger, afin de mieux faire bouger (dans le bon sens) la situation elle-même. Reste à apprécier cependant le poids respectif de la pression des réalités sociolinguistiques et même des idéologies diglossiques dominantes et de la lucidité stratégique des chercheurs-militants...

Dans une deuxième partie de ce dossier, je voudrais aborder les modes de circulation des représentations sociolinguistiques, les espaces où le sociolinguiste peut repérer et analyser ces fonctionnements idéologiques spécifiques sans l'intelligence desquels aucune analyse des usages sociaux des langues ne saurait être sérieusement envisagée. Il ne s'agit que de pistes, de repérages documentaires, d'une ébauche d'enquête systématique : on cherchera simplement à observer l'expression, plus ou moins discrète, plus ou moins spectaculaire, de toute une gamme d'attitudes, complexes ou fantasmes, préjugés ou mythes, dans divers types de textes et de discours inscrits dans le cadre culturel français et spécialement dans la problématique linguistique franco-occitane.

2. Les représentations sociolinguistiques à l'œuvre : mises en discours, mises en scène.

Un constat s'impose rapidement : *la représentation se cultive ostensiblement en terrain polémique, conflictuel*. Le discours ouvertement porté par/porteur de(s) représentations sociolinguistiques est toujours de nature *dialogique, polyphonique*⁵. Elles affleurent ou s'exhibent dans l'interaction, à travers réticences ou résistances, contradictions et distanciations. Et il y a bien des événements qui provoquent la manifestation, clivée le plus souvent, des représentations sociolinguistiques. Le spectacle médiatique est, en France tout particulièrement, friand de ces événements : qu'il les exploite, les suscite ou les invente, sur divers registres, au gré des genres et des publics.

Mais les échanges quotidiens, spontanés, les interactions « ordinaires », ne sont pas fermés à la circulation des représentations, loin de là. Les « ratages » de toutes sortes, les hésitations, les reprises, les modalisations, les évaluations (implicites ou explicites), les réflexions/commentaires métalinguistiques sont là pour nous rappeler l'autre face (plus ou moins silencieuse) de l'activité de parole, celle qui n'est pas forcément quantifiable mais qui n'en est pas moins fortement structurante.

2.1. Cependant, il est clair que lors de mises en scène langagières, qu'elles soient ou

5. Sur cette problématique, introduite dans les sciences du langage à la suite des travaux de M. Bakhtine, voir les observations de O. Ducrot (par exemple dans *Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit, 1984) ainsi que celles de J. Moeschler : « Dialogisme et dialogue : pragmatique de l'énoncé vs pragmatique du discours », *Tranel* n° 9, décembre 1985 (Univ. de Neuchâtel). Voir également Roulet *et al.* : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1985.

non médiatiques, l'interaction (jouée ou spontanée) est sûrement beaucoup plus riche en expression de représentations sociolinguistiques, lorsque, bien entendu, le thème du discours concerne la/les langue(s) et ses/leurs usages ⁶.

2.1.1. Une enquête fort célèbre me permettra d'aborder ce qu'on pourrait appeler un dialogue des représentations : l'enquête de l'Abbé Grégoire, lancée par un questionnaire (août 1790) qui sollicitait les réponses de correspondants supposés à des titres divers pouvoir répondre à « une série de questions relatives au patois et aux mœurs des gens de la campagne » (Voir Gazier, 1880, pour le texte des réponses. Voir également Certeau, Julia, Revel, 1975 et Boyer, Fournier, Gardy, Martel, Merle, Pic, 1989).

Il est clair que les questions de Grégoire sont de ces questions qui laissent peu de latitude au jugement du correspondant. Comme par exemple les questions 29 et 30 :

« 29 — Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement [le] patois ?

30 — Quels en seraient les moyens ? », qui présupposent un accord sur la nécessité d'unifier linguistiquement la France et donc sur le bien-fondé de la destruction des « patois » qui font obstacle à cette unification (le projet de destruction sera clairement énoncé dans le Rapport de Grégoire à la Convention Nationale), qui deviennent de ce fait indiscutables : les questions ne portant que sur les incidences et les modalités d'obtention d'un résultat qui va de soi.

Mais à cet espèce de coup de force qui tend à imposer une position à laquelle n'adhèrent pas forcément tous les correspondants, en particulier ceux qui vivent eux-mêmes une situation d'usage d'un dialecte occitan (qu'ils désignent le plus souvent par l'expression « notre idiome », « notre patois », « notre gascon », etc.), les réponses sont variables et témoignent assez bien de l'état des représentations sociolinguistiques, au moment de la Révolution française, en domaine occitan, et donc de la diglossie franco-occitane (Gazier, 1880).

Certaines correspondances évitent de répondre franchement aux questions 29 et 30 comme celle des *Amis de la Constitution* d'Agen (Gazier, 1880 : pp. 117-119). D'autres présentent une fin de non recevoir à l'idéologie linguistique présupposée par les questions de Grégoire, en avançant du reste des arguments imparables, comme celle d'un autre Grégoire, curé des Palais (Valence d'Agen) :

6. C'est évidemment le cas en situation d'entretien lors d'une enquête de type sociolinguistique en particulier. En réaction aux questions de l'enquêteur, le témoin peut être amené à expliciter ses propres représentations, qui sont parfois tout à fait représentatives. Il en est ainsi, par exemple, dans la pré-enquête du CREDIF (ENS de Fontenay-St-Cloud) sur « la variété des pratiques langagières dans le français des années 80 », lorsque certains témoins étaient invités à donner leur point de vue sur la variation (« accents », « parlars ») et/ou la pluralité (« patois », « langues ») linguistiques en France : il ressort en particulier des entretiens sur les entretiens « de base » que l'attitude à l'égard de la diversité est quelque peu « frileuse » ; malgré l'état avancé de la minoration et même de l'extinction des langues dites « régionales » ou « locales » de France, leurs représentations sont à l'évidence toujours porteuses de conflit. Voir Boyer, 1989a ; voir également les *Cahiers du français des années 80* publiés par le CREDIF (École Normale Supérieure de Fontenay-St-Cloud).

« Quant au patois, je me bornerai ici à une seule réflexion : je crois qu'il serait impossible de le détruire et de lui substituer la langue française. La religion et les mœurs y perdraient si dans ces pays-ci, comme dans ceux où c'est l'usage, les curés, catéchistes et confesseurs, cessaient de parler au peuple le langage qu'il entend le mieux, le patois... » (Gazier, 1880 : p. 123).

D'autres réponses abondent évidemment dans le sens du projet de Grégoire, sans restriction. Comme celle de la *Société des Amis de la Constitution* de Carcassonne :

« 29 — Tous les livres de piété étant écrits en français, on serait mieux instruit sur la religion si le patois était détruit. On le serait encore mieux des lois de l'État, parce qu'on lirait avec plus de fruit les bons ouvrages que la Révolution a produits. Le peuple serait plus civil, plus doux et moins libre dans ses propos.

30 — Il est certain que notre patois tend de lui-même à une désuétude entière. Mais on pourrait en accélérer la ruine en envoyant de bonne heure les enfants dans des écoles où l'on ne parlerait que français ; en offrant aux villageois des livres de piété plus simples que ceux que nous avons ; en obligeant les curés à n'instruire qu'en cette langue, et les municipalités des campagnes à recevoir des journaux à la portée du commun ; en faisant chanter dans les paroisses des cantiques français. Nous avons observé que le peuple de cette ville entend et parle mieux le français depuis qu'on est dans l'usage de faire chanter des cantiques aux instructions paroissiales. » (Gazier, 1880 : p. 20).

Cependant, certains correspondants, tout en affirmant qu'ils partagent la position de l'enquêteur, ne peuvent semble-t-il s'empêcher d'opposer à cette position des résistances qui témoignent bien d'un conflit de représentations, à la mesure, vraisemblablement, d'un vécu sociolinguistique. C'est le cas dans ces lignes empruntées à la réponse du Bordelais Pierre Bernadau, où le correspondant non seulement se laisse aller à diverses modalisations, qui témoignent d'autant de réticences, mais où également il revient (dans un courrier suivant) sur le même sujet :

— « Il n'y aurait aucun inconvénient à détruire le patois, supposé que par quelque institution on put lui substituer une autre langue. Nos paysans n'y tiennent pas autant que les Basques et les Bretons. Serait-ce parce qu'il n'est pas si difficile de l'apprendre ? Mais, après tout, il leur faut des signes ; et, supposé qu'on leur apprît ceux du français, ils les auraient bientôt altérés ; c'est pourquoi je doute qu'on puisse trouver le moyen de détruire le patois. On sait à quoi aboutit le projet de langue universelle de Leibnitz. Le gascon, dans l'état actuel des choses, se rapprochera insensiblement du français par la révulsion des citoyens dans leur bien et l'accroissement des gros lieux où on transportera les établissements politiques. Mais toujours le bas peuple, surtout celui des campagnes, aura un jargon particulier. »

— « Il n'y aurait, je pense, aucune importance à détruire le gascon dans nos cantons ; mais les moyens m'en paraissent introuvables et, d'ailleurs, peu utiles. Le bas peuple des villes, les habitants des campagnes, corrompent toujours la langue et en feront un jargon, comme cela se (voit) en Angleterre, en Allemagne et à Paris. Varron et tous nos antiquaires attestent que les Grecs et les Romains des colonies

avaient un accent et une langue différente de celle que parlait la métropole. L'aventure de Théophraste, à Athènes, en est une preuve non équivoque. » (Gazier, 1880 : pp. 140-141).

Parfois le conflit des représentations s'exprime à travers insistances, hyperboles et redondances, qui produisent l'effet d'une authentique *dénégation*. C'est le cas dans la réponse des *Amis de la Constitution* d'Auch à la question 29 :

« Nous ne voyons pas qu'il y ait le plus petit inconvénient à détruire notre patois. Ce ne peut être qu'infiniment avantageux. La France, ne composant plus qu'une même famille de frères ou d'égaux (ces deux termes sont synonymes), sera sans doute bien aise qu'on ne parle plus qu'une seule et même langue. Nous ne tenons pas du tout à notre patois ; on peut, quand on voudra, nous l'enlever : nous ne sourcillerons pas. Il nous semble que la langue française est plus faite pour prier le Créateur suprême et chanter ses louanges. Nous sentons que notre patois est trop lourd, trop grossier, trop ignoré ; il n'est pas digne de Dieu. Il nous paraît trop favoriser la paresse, le monachisme, la superstition et l'inquisition. La destruction de notre patois ne peut être qu'agréable à Dieu ; elle le sera beaucoup à nous, et la politique ne saurait y perdre. » (Gazier, 1880 : pp. 94-95).

On peut donc apprécier le choc des représentations sociolinguistiques, à travers ce petit échantillon d'un échange épistolaire, particulièrement intéressant pour la compréhension de la constitution des idéologies linguistiques (dominantes) en vigueur en France aux XIX^e et XX^e siècles.

2.1.2. L'interaction peut aussi bien être de type oral, spontanée, mais aussi médiatisée. C'est le cas dans les émissions radiophoniques, par exemple, où les auditeurs sont conviés à intervenir à l'antenne pour poser une question à un invité (vedette, « expert », personnalité politique, syndicale..., etc.), voire avoir un bref dialogue avec lui. La médiatisation, bien évidemment, joue un rôle non négligeable dans la mise en scène : elle pèse sur l'interlocution dans le sens d'une densification de la composante sociolinguistique du discours. C'est bien le cas dans cet échange emprunté à l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter (26 août 1986). Y. Montand (invité à l'occasion de la sortie du film « Jean de Florette », d'après M. Pagnol) dialogue avec un jeune homme de Montpellier qui fait (malicieusement ?) état de sa surprise devant la prononciation de l'acteur dans le film, qui lui semble « doublé »... Car « l'accent » de Montand dans le film « frise le parisien un peu ». On comprend que Montand réagisse à la provocation (délibérée ou de fait) et profite de cette belle occasion pour « faire un numéro » en livrant un témoignage sociolinguistique exceptionnel, dans lequel il met littéralement en scène son comportement, face à un « accent » stigmatisé, dans un petit récit de vie où il expose clairement les représentations liées à un marché linguistique conflictuel. Ce qui est proprement spectaculaire, c'est que l'expression phonétique de la réplique explicative suit une évolution parallèle au « travail » qu'a dû accomplir l'acteur pour se débarrasser des stigmates négatifs, et expose en même temps les représentations hexagonales des usages sociolinguistiques du français. Ainsi dans l'intervention en question, on peut observer une séquence intermédiaire où la phonétique bascule progressivement d'une phase ostensiblement « méridionale » à

une phase parfaitement normée. Et cette séquence coïncide précisément avec l'évocation du « travail » linguistique accompli par Montand (et Auteuil) et sa motivation, la recherche d'un emploi ⁷...

Y. Montand : « écoute, écoute-moi / je veux bien t'expliquer une bonne fois pour toutes / tu es de Montpellier / bon moi je suis de Marseille / et j'ai vécu à Marseille toute ma jeunesse et toute mon enfance bien entendu / et je suis venu à Paris en 1944 / et alors quand je suis arrivé à Paris en 1944 / j'aurais été LIMITÉ si j'avais gardé mon accent / et exactement comme mon camarade Auteuil / qui lui est du Nord / c'est-à-dire d'Avignon / et moi j'étais de Marseille tu vois ce que je veux te dire bon / alors / notre travail a consisté en quelque sorte à GOMMER autant que possible l'accent par ce que ça nous aurait LIMITÉ, dans l'emploi qu'on pouvait vous offrir éventuellement / pour un rôle ou pour une scène si on avait besoin je dirai n'importe quoi maintenant / d'un gangster du NORD / c'était très difficile encore que là ça peut se faire / de prendre quelqu'un du Midi s'il était vraiment typé du Nord / voilà le travail que cela consistait au contraire pour nous, pour Auteuil, et pour moi ça a été ENFIN une vraie délivrance / de parler avec notre propre accent d'origine / et je crois d'ailleurs que / nous / je l'avais déjà fait dans un film qui s'appelle "Le diable par la queue" / et vous l'aviez également dans "César et Rosalie" cette pointe d'accent je veux dire / au contraire / jouer les scènes de Pagnol en se disant / ouf je peux être libre et les dire comme j'ai envie / de les dire / c'est-à-dire avec ce qui était vraiment mes racines et mes origines / eh bien ça a été une grande joie. »...

2.2. Autre espace discursif tout à fait privilégié en matière de circulation des représentations : les pratiques métalinguistiques à prétention plus ou moins scientifique (dictionnaires, grammaires, textes de « défense et illustration », etc.) ⁸.

On peut observer que ces types de discours ont bien en commun, malgré leur forme *monologique* ⁹, s'agissant des usages sociolinguistiques, une dimension *dialogique*, *polyphonique* et donc une dimension polémique plus ou moins importante, mais toujours présente, même évidemment dans les discours qui se veulent uniquement didactiques mais qui renvoient implicitement (et parfois même explicitement) à d'autres discours, à d'autres positions, à d'autres représentations...

2.2.1. Ici ma première pièce à conviction sera empruntée à un Encyclopédiste languedocien, l'Abbé de Sauvages (Proust, 1968 : pp. 12-13, 19, 43, 44, 98) auteur

7. La transcription d'un extrait de l'échange indique les pauses, brèves en général (/), et le détachement, l'insistance sur un mot ou une syllabe (LIMITÉ, ENFIN). On peut observer à l'écoute de l'intervention que dans sa première occurrence (dans la première phase « marquée »), le mot « accent » est prononcé [aksãŋ], alors que dans sa deuxième occurrence (dans la séquence transitoire) le même mot est prononcé [aksã]...

8. On peut y associer d'autres pratiques (lorsqu'elles ont une visée métalinguistique) comme les lois et les textes réglementaires par exemple (décrets, circulaires...), ou les rapports, ou même les discours militants du genre manifestes ou textes d'orientation/de propositions, ou encore les interventions publiques lors de débats parlementaires, etc. (voir par exemple Boyer, 1982).

9. L'expression est utilisée en particulier dans Roulet *et al.* (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang et dans Moeschler : « Dialogisme et dialogue... », *Tranel* n° 9, décembre 1985.

d'un *Dictionnaire languedocien-françois* dont l'édition de 1785 se distingue sensiblement de la première édition (1756), en particulier dans le texte du « Discours préliminaire » et par l'introduction d'une nouvelle entrée : « patès » (*patois*) où l'auteur s'inscrit en faux contre des préjugés linguistiques qui semblent se répandre à l'époque et dont s'inspire l'article « patois » de l'*Encyclopédie* (Tome douzième, 1765 : p. 174) :

« PATOIS, (*Gramm.*) langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces : chacune a son *patois* ; ainsi nous avons le *patois* bourguignon, le *patois* normand, le *patois* champenois, le *patois* gascon, le *patois* provençal, etc. On ne parle la langue que dans la capitale. Je ne doute point qu'il n'en soit ainsi de toutes les langues vivantes, et qu'il n'en fût ainsi de toutes les langues mortes. Qu'est-ce que les différents dialectes de la langue grecque, sinon les *patois* des différentes contrées de la Grèce ? »

Alors qu'aucune entrée concernant le *patois* ne figure dans l'édition de 1756, l'Abbé de Sauvages propose dans son *Dictionnaire...*, en 1785, la longue et méticuleuse définition suivante qui contredit manifestement la définition de l'*Encyclopédie* (Sauvages, 1985 : p. 142) en réfutant l'utilisation du désignant « patois » pour la langue d'Oc :

« PATÈS, ou *patoués*. Le mot patois est un terme général qu'on applique aux différents jargons grossiers & rustiques que parle le bas peuple, soit dans les Provinces, soit dans la Capitale : puisqu'on dit, le patois normand, champenois & le patois des halles : mais il paroît que cette sorte de langage n'est réputé rustique & grossier que relativement à un autre de même genre qui est plus pur, plus correct, plus cultivé, que parlent les personnes lettrées, ou bien élevées.

Ainsi le patois normand, par ex. est un patois du françois ; & il n'est réputé tel, que parce que ce langage du bas peuple de Normandie, est du françois corrompu ou altéré & fort inférieur à celui de la Cour & des honnêtes gens de la Capitale : en un mot, c'est un langage dégénéré d'une langue plus parfaite ; mais de même genre & qui ont l'un & l'autre une origine commune.

Il n'en est pas de même du gascon, ou languedocien auquel on a donné la dénomination de patois dans une espèce d'avilissement, par l'oubli où il est tombé depuis environ un siècle, faute de culture, ou d'encouragement ; tandis que depuis la même époque, on s'est appliqué à perfectionner la langue françoise qui a fait presque éclipser son ancienne rivale & qui la fait de plus en plus dédaigner.

Le languedocien quoique négligé & en partie dégénéré, n'en est pas moins une langue à part, loin d'être le patois d'aucune autre : langue aussi bien à soi que puissent l'être aucune de celles de l'Europe, & qui a ses termes propres, sa syntaxe, & sa prononciation entièrement étrangères au françois, & dont le génie, le tour de phrases & des constructions sont si différentes de cette dernière langue, qu'on les appelle gasconismes lorsqu'ils s'y trouvent mêlés.

“Le nom de patois ne peut convenir à une langue subsistante, (disent D. Vaissette & M. Court de Gebelin), depuis plus de quinze cents ans, formée sur les

plus anciennes de l'Europe, plus ancienne qu'aucune de nos langues modernes, entre autre le françois, & dans laquelle on trouve tout ce qui constitue une langue abondante à certains égards, & surtout agréable."

Il n'y a pas de doute qu'il n'a manqué à ce prétendu patois pour devenir la langue dominante du Royaume, que de s'être trouvé dans les mêmes circonstances qui ont favorisé les progrès de la langue françoise, ou que nos Rois eussent pris pour la Capitale de leur Empire & leur séjour ordinaire, une des villes de la Langue-d'oc : c'est bien alors que la Langue-d'oïl eut été regardée à plus juste titre, comme un jargon grossier et rustique. [...] »

Cette distance par rapport à une idéologie linguistique en passe de s'imposer et que reprend à son compte l'*Encyclopédie* (bien que l'article « patois » et l'article « dialecte », au IV^e tome, ne manifestent pas spécialement un point de vue homogène) est évidente également à la lecture de la version du « Discours préliminaire » qui figure au début de la nouvelle édition de 1785 du *Dictionnaire languedocien-françois*, où l'Abbé de Sauvages semble insister sur le respect dû au languedocien.

Ainsi, dans le même passage où il est question de la définition du languedocien et de son usage, la deuxième version précise que « le languedocien négligé passe déjà chez quelques personnes pour un jargon et porte communément *quoique fort improprement*, le nom de patois... » (Sauvages, 1785 : p. ij ; c'est moi qui souligne).

Il est clair que l'Encyclopédiste languedocien n'adhère pas à l'idéologie sociolinguistique d'infériorisation et donc d'illégitimation de l'occitan que semble véhiculer l'*Encyclopédie* à travers la définition de « patois » (et également, d'une certaine façon, celle de « langue » au Tome IX). Dans un discours argumentatif et polémique, il s'oppose aux représentations dévalorisantes en circulation et dénonce vigoureusement une idéologie linguistique qui finira malgré tout par triompher des résistances « périphériques ».

2.2.2. Deuxième pièce à conviction dans le même registre : les discours normatifs et « purificateurs » produits dans le Sud de la France durant la première moitié du XIX^e siècle contre les « locutions vicieuses » et autres « fautes locales » des occitano-phones (Boyer, 1986a et 1988 ; voir également Branca-Rosoff, 1987). En effet, entre 1800 et 1845 un nombre important d'ouvrages, dus à des « grammairiens locaux » sont publiés, de Marseille à Bordeaux en passant par Montpellier et Périgueux, qui le plus souvent visent à corriger les « erreurs » grammaticales, lexicales et de prononciation de leurs concitoyens qui, en guise de français parlent « une sorte d'hybride [...] où la syntaxe, la morphologie et le vocabulaire français prédominent, mais où sont accueillies des locutions et tournures issues du terroir, ou créées spontanément sur place, sans parler d'autres éléments divers » : « le français régional » (Brun, 1927 : p. 152).

Pour A. Brun, tout ce zèle normalisateur ne peut être que « le signe que l'explosion du fléau est de fraîche date » (Brun, 1927 : p. 153). En fait « il y a coïncidence de date entre la diffusion du français comme langue parlée et l'apparition de ce bâtard linguistique » (Brun, 1927 : p. 152). C'est, à n'en pas douter, la Révolution française qui a entraîné une certaine démocratisation de la prise de parole

et de la pratique de l'écrit : au travers des divers lieux de circulation du discours révolutionnaire, où la langue française est privilégiée, s'installent nécessairement en domaine occitan des usages sociolinguistiques nouveaux (Brun, 1927 : pp. 107-121). De l'« espèce de baragouin » de la période révolutionnaire au « français dialectal » du XIX^e siècle (Brun, 1927 : pp. 110 et 151) la langue française a profité « d'un état d'esprit général qui lui [était] favorable » (Brun, 1927 : p. 140).

Cependant les témoignages des auteurs d'ouvrages du type « Nouveaux gasconismes corrigés » ou « Corrections raisonnées... » ou « Grammaire française... », etc., mettent bien en évidence le caractère tout à fait limité de l'évolution et stigmatisent les « fautes grossières [commises] contre la langue française » (Caville, 1818 : « Avant-Propos »). Ces « fautes locales » propres aux « départements méridionaux » sont les suivantes : « une prononciation provençale donnée à un mot français » ; « des mots provençaux francisés, soit que leurs correspondants existent ou non en français » ; « des locutions provençales, quoique composées de mots français » ; « des acceptions vicieuses, ou tout à fait contraires, données à des mots d'ailleurs français » (Reynier, 1829 : « Préface », pp. vij-viiij).

Car il ne fait aucun doute que « c'est dans le patois qu'il faut rechercher la première cause de la plupart de ces expressions triviales, de ces fausses locutions, de ces incorrections enfin qui dégradent la langue française dans la bouche ou dans les écrits de ceux qui en font usage » (Rolland, 1831 : « Avertissement », p. iiij). Certains semblent percevoir là, non sans humour, comme une sorte de réaction désespérée de l'occitan :

« Si le provençal perd chaque jour du terrain, comme le Parthe, il combat en fuyant, et, en guise de traits, il lance à son adversaire une grêle d'idiotismes, de termes du pays mal habillés à la française, de mots accoutrés à la mode du pays, de prononciations fausses, et toutes les étranges inflexions de voix dont se compose l'accent provençal » (Gabrielli, 1836 : pp. (4)-(5)).

L'hybridation ne perturbe pas seulement la parole des « gens du peuple qui [...] parlent aujourd'hui habituellement [le français] » mais également celle des « personnes d'un rang plus élevé » (J.B.L., 1823 : « Avant-Propos », p. iii). Et C.D. Gabrielli livre un plaisant tableau de la pratique du français dans les « professions qui s'élèvent au-dessus du peuple » dont « aucune [...] n'est exempte, en Provence, de payer au sol natal son tribut particulier d'incorrections [...] » (Gabrielli, 1836 : pp. (8)-(9)).

Ces instituteurs-grammairiens sont pénétrés d'une conviction, à laquelle se mêle parfois quelque amertume : conviction que l'issue de l'affrontement linguistique est inéluctable, même si d'aucuns considèrent que « quoique le français se répande tous les jours davantage » (dans les villes de Provence), « il n'en est pas moins vrai de dire que le provençal est et sera encore très - longtemps la langue de l'immense majorité des habitants de cette province » (Chabaud, 1826 : « Introduction », p. iv).

Mais soit que les usagers « sentent vivement la nécessité de posséder la langue nationale » (Chabaud, 1826 : « Introduction », p. v) soit tout simplement que « le langage national [...] mérite, à tant de titres, d'être la langue dominante » (Dupleich, 1843 : « Prolégomènes », p. iiij), nos pédagogues ont le sentiment de faire œuvre utile

auprès de leurs concitoyens en leur offrant un instrument pour « [perdre] peu à peu l'habitude des locutions vicieuses, et [s'accoutumer] à en employer de correctes » (Gabrielli, 1836 : p. (12)).

Ils veulent « extirper les gasconismes » (Villa, 1802 : dans sa lettre au « Citoyen Préfet ») et visent bien entendu un public beaucoup plus large que les seuls enfants scolarisés : ils se présentent comme d'authentiques serviteurs d'une noble cause (nationale). Il en est ainsi pour L. Masse, qui, dans sa lettre-introduction à sa *Grammaire du peuple* expose en ces termes son louable propos :

« Concourir à l'amélioration de la condition des classes laborieuses, semer de quelques fleurs la voie ardue qui conduit à nous une jeunesse toute rayonnante d'innocence et de candeur, donner au fils du pauvre un moyen de développer, d'élever, de nourrir son génie, donner à tous un moyen de progrès, de perfectibilité, voilà, M. l'Inspecteur, toute mon ambition » (Masse, 1840 : p. 10).

Et pour atteindre leur objectif certains auteurs proposent une démarche comparatiste, comme précisément L. Masse qui « [a] remarqué que [le] patois aidait beaucoup à trouver la solution d'une difficulté grammaticale ». Par exemple : « la règle des participes est le grand écueil de l'école, elle est pour l'écolier une digue effrayante qui l'arrête et le décourage au moment où il touchait au terme ». Interpellant son éminent correspondant, il conclut : « eh bien, M. l'Inspecteur, notre patois donne clairement toutes les solutions aux difficultés de cette règle » (Masse, 1840 : pp. 5-6 ; voir également Chabaud, 1826).

Certes, les discours de présentation semblent encore hésiter quant à la désignation de l'idiome local : si « patois » semble s'imposer chez certains (Rolland, Dupleich), « provençal » est encore le désignant exclusif chez d'autres (Chabaud, Gabrielli). On trouve quelquefois une concurrence des deux désignants dans le même texte (Masse). Cependant les représentations des langues en contact (et donc ici du conflit linguistique) semblent avoir nettement évolué depuis l'enquête de Grégoire. En effet, un consensus général (assorti de plus ou moins de regrets), sur le diagnostic quant à l'état de la domination du français, et de la minoration/détérioration de l'occitan, ainsi que sur le bien-fondé de l'entreprise de normativisation du français en zone occitanophone, est largement acquis. Les idéologies sociolinguistiques de promotion généralisée de la « langue nationale » ont manifestement fortement progressé, et les attitudes de résistance à ces idéologies reculé, en l'espace de quelques décennies. Et il n'est pas douteux que c'est dans cet affrontement des représentations des langues en conflit que s'est joué pour une large part le destin de la diglossie franco-occitane (qui va évoluer inexorablement dans le sens d'une substitution accélérée). Les grammairiens-pédagogues locaux ont contribué à leur manière, en toute bonne foi vraisemblablement, à la victoire des idéologies diglossiques et par là-même au processus d'assimilation sociolinguistique ¹⁰.

10. On pourrait songer, pour compléter ce parcours par des pratiques contemporaines, à des « scènes » plus proprement médiatiques comme le discours « identitaire » des radios locales (Boyer, 1989a) ou encore certains discours télévisuels comme par exemple les spots publicitaires qui font de la diversité/déviance langagière intra-hexagonale et interculturelle un élément

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APOTHELOZ D., 1982 : « Attitudes linguistiques : esquisse d'une typologie », *Tranel* n° 4 (Univ. de Neuchâtel).
- ARACIL Ll.V., 1982 : *Papers de sociolingüística*, Barcelona, Edicions de la Magrana.
- ARNAULT DE LA MENARDIERE M. et MONTMOLLIN G. de, 1985 : « La représentation comme structure cognitive en psychologie sociale », *Psychologie française*, Tome 30-3/4.
- BOURDIEU P., 1976 : « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3.
- BOURDIEU P., 1980 : « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n° 35.
- BOURDIEU P., 1982 : *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., 1983 : « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46.
- BOYER H., 1982 : « À propos du statut des langues de France. De la dénomination comme pratique politique », *Lengas*, n° 12.
- BOYER H., 1985 : « Problématique du discours militant sur l'enseignement d'une langue minorée », *Études de Linguistique Appliquée*, n° 60.
- BOYER H., 1986a : « Regards normatifs sur le développement du francitan dans la première moitié du XIX^e siècle », *Amiras/Repères*, n° 13 (Edisud).
- BOYER H., 1986b : « "Diglossie" : un concept à l'épreuve du terrain. L'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan. » *Lengas*, n° 20.
- BOYER H., 1987 : « Sociolinguistique et politique linguistique. L'exemple catalan », *Études de Linguistique Appliquée*, n° 65.
- BOYER H., 1988 : « Le "francitan". Matériaux pour une approche des représentations et des fonctionnements sociolinguistiques d'un *interlecte*. » *Lengas*, n° 23.
- BOYER H., 1989a : « Quelques observations et hypothèses sur le marché langagier et ses représentations dans la France des années 80 », *Cahiers du français des années 80*, n° 4 (CREDIF, École Normale Supérieure de Fontenay-St-Cloud).
- BOYER H., 1989b : « Petit écran et représentations collectives », *Le français dans le monde*, n° 222.
- BOYER H., FOURNIER G., GARDY Ph., MARTEL Ph., MERLE R., PIC F., 1989 : *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO.
- BRANCA ROSOFF S., 1987 : *Matériaux pour une histoire des conceptions normatives dans les représentations de la langue*, Thèse d'État, Univ. de Paris VIII.
- BRUN A., 1927 : *La langue française en Provence de Louis XIV au Félibrige*, Marseille.
- CAVILLE J.B., 1818 : *les Périgordinismes corrigés*, Périgueux.
- CERTEAU M. de, JULIA D., REVEL J., 1975 : *Une politique de la langue*, Paris, Gallimard.
- CHABAUD J.Th., 1826 : *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale ou nouvelle méthode avec laquelle un Provençal qui sait lire, peut, sans maître, apprendre en peu de tems à parler et à écrire correctement le français*, Marseille.
- CODERC I., 1974 : « Francitan », *Occitania passat e present*, n° 3.
- COUDERC Y., 1975 : « Lo francitan », *Occitania passat e present*, n° 4, repris sous le titre : « Le francitan et la question linguistique », dans le *Cahier n° 3 du Groupe de Recherche sur la Diglossie*, 1976 (Montpellier).
- COUDERC Y., 1976 : « À propos du francitan », *Cahier n° 3 du Groupe de Recherche sur la Diglossie* (Montpellier).

central du spectacle, révélant ainsi la sensibilité toujours importante du marché culturel français aux usages linguistiques (à leurs connotations, à leurs légitimités) (Boyer, 1989b).

- DOISE W., 1985 : « Les représentations sociales : définition d'un concept », *Connexions*, n° 45.
- DOISE W., 1988 : « Les représentations sociales : un label de qualité », *Connexions*, n° 51.
- DUPLEICH 1843 : *Dictionnaire patois-français, ou choix intéressant de mots patois rendus en français, suivis de remarques pour la plupart de ceux qui y donnent lieu. À l'usage de l'arrondissement de Saint-Gaudens et des cantons adjacents, où l'idiome est plus uniforme*, Saint-Gaudens.
- EHRlich, S., 1985 : « La notion de représentation : diversité et convergences », *Psychologie française*, Tome 30-3/4.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers...*, 1765, Neufchâtel, Tome XII.
- GABRIELLI, C.D., 1836 : *Manuel du provençal ou les provençalismes corrigés*, Aix et Marseille.
- GARDY Ph., 1986 : *L'écriture occitane aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Béziers, CIDO.
- GARDY Ph., 1988 : « Sur la textualisation du francitan dans le temps long : la mise en scène du changement linguistique comme *inter-langues* », *Cahiers de linguistique de Nice*.
- GARDY Ph. et LAFONT R., 1981 : « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages*, n° 61.
- GARMADI J., 1981 : *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- GAZIER A., 1880 : *Lettres à Grégoire sur les patois de France 1780-1794...*, Paris, Durand et Pedone-Lauriel.
- HANCOCK I., 1988 : « Le stéréotype du Gitan », *Études Tsiganes*, 3.
- HUDSON R.A., 1981 : *La sociolingüística*, Barcelona, Éd. Anagrama ; trad. de : *Sociolinguistics*, Cambridge University Press, 1980.
- J.B.L. (LASCoux ?), 1823 : *Gasconismes corrigés, particuliers au département de la Gironde et aux départemens circonvoisins, ou recueil d'expressions et de phrases vicieuses usitées dans ces contrées*, Bordeaux.
- JODELET D., 1989 : « Représentations sociales : un domaine en expansion », *Les représentations sociales*, sous la direction de D. Jodelet, Paris, PUF.
- LABOV W., 1976 : *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LAFONT R., 1971 : « Deux types ethniques », *Le Sud et le Nord, dialectique de la France*, Toulouse, Privat.
- LAFONT R., 1977a : « Sobre el procés de pastoisització », *Treballs de sociolingüística catalana*, 1 (València).
- LAFONT R., 1977b : « D'un autre luòc : la "trilogia" de Pagnol », *Annales de l'IEO*, n° 1.
- LAFONT R., 1979 : « La diglossie en pays occitan, ou le réel occulté », *Bildung und Ausbildung in der Romania*, München, Wilhelm Fink Verlag.
- LAFONT R., 1980a : « La spectacularisation de l'occitanophonie dans l'enquête sociolinguistique : la fonction du "retour" », *Lengas*, n° 7.
- LAFONT R., 1980b : « Stéréotypes dans l'enquête sociolinguistique », *Lengas*, n° 7.
- LAFONT R., 1982a : « La privation d'avenir ou le crime contre les cultures », *Langue dominante, langues dominées*, Paris, Edilig.
- LAFONT R., 1982b : « Le discours idéologique dans l'enquête sur la diglossie », *Cahiers de Linguistique Sociale*, n°s 4-5 (Actes du colloque de Montpellier : « Situations de diglossie »).
- LAFONT R., 1984 : « Pour retrouver la diglossie », *Lengas*, n° 15.
- LAFONT R., 1989 : « Trente ans de sociolinguistique occitane (sauvage ou intellectuelle) », *Lengas*, n° 25.
- LAFONT R., GARDES-MADRAY F., SIBLOT P., 1983 : *Pratiques praxématiques*, *Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 6.

- MASSE L., 1840 : *Grammaire du peuple ou grammaire française, expliquée au moyen du provençal ; Ouvrage avec lequel on peut, sans le secours d'un maître, résoudre toutes les difficultés de la langue française*, Digne.
- MAZEL J., 1980 : « Francitan et français d'oc. Problèmes de terminologie », *Lengas*, n° 7.
- MAZEL J., 1982 : « Vous avez dit "francitan" ? », *Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 4-5 (Actes du Colloque de Montpellier : « Situations de diglossie »).
- NINYOLES R.L., 1969 et 1978 : *Conflicte lingüístic valencià. Substitució lingüística i ideologies diglòssiques*, Valencia, Eliseu Climent ed.
- NINYOLES R.L., 1976 : « Idéologies diglossiques et assimilation », *Diglossie et littérature*, sous la dir. de H. Giordan et A. Ricard, Bordeaux-Talence, Maison des Sciences de l'Homme.
- PROUST J., 1968 : *L'encyclopédisme dans le Bas-Languedoc au XVIII^e siècle*, Montpellier, Centre d'Études du XVIII^e siècle et Centre d'Études Occitanes.
- REYNIER J.B., 1829 : *Corrections raisonnées des fautes de langage et de prononciation qui se commettent, même au sein de la bonne société, dans la Provence et quelques autres provinces du Midi*, Marseille.
- ROLLAND M., 1831 : *Dictionnaire des expressions vicieuses et des fautes de prononciation les plus communes dans les départements Méridionaux accompagnées de leurs corrections*, Gap.
- SAUVAGES Abbé de, 1756 : *Dictionnaire languedocien-françois, ou choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en français*, Nîmes.
- SAUVAGES Abbé de, 1785 : *Dictionnaire languedocien-françois...*, nouvelle édition, Tome second, Nîmes.
- VILLA E., 1802 : *Nouveaux gasconismes corrigés ou tableau des principales expressions et constructions vicieuses, usitées dans la partie méridionale de la France*, Montpellier.
- WINDISCH U., 1989 : « Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique », *Les représentations sociales*, sous la dir. de D. Jodelet, Paris, PUF.